Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

**Band:** 4 (1854-1856)

**Heft:** 35

**Artikel:** Sur la classification des terrains crétacés

Autor: Renevier, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-284028

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# SUR LA CLASSIFICATION DES TERRAINS CRÉTACÉS.

## Par Mr E. Renevier.

(Séance du 5 juillet 1854.)

Il résulte d'une communication que j'ai faite à la Société géologique de France, dans sa séance du 19 juin dernier, qu'il existe à Tours et à Villedieu (Loir et Cher) des couches présentant une faune particulière intermédiaire entre la faune turonienne et la faune sénonienne.

Ces couches ont pour correspondant dans le bassin de la Gironde, les localités si riches de Royau, Saintes, etc. que Mr d'Orbigny place ainsi que celles de Tours et de Villedieu dans son étage sénonien, tandis que Mr d'Archiae les considère comme faisant

partie de son groupe de la craie tufau.

Dans la note lue à la Société géologique de France, j'ai montré que ces couches méritent de former un étage particulier presque aussi distinct du sénonien que du turonien, car quoique cette faune présente quelques espèces qui se retrouvent dans l'un ou l'autre de ces deux terrains, elle est cependant composée en grande partie d'espèces spéciales à ce niveau.

D'autre part vous devez savoir que, d'après les remarquables études de M' Hebert sur le calcaire pisolitique du bassin de Paris, celui-ci est absolument synchronique de la craie de Mæstricht, et forme avec elle et la craie à Baculites de Valogne, un terrain particulier que Mr Hebert nomme craie supérieure, et qui correspond parfaitement à l'étage danien tel que l'avait d'abord établi Mr Desor\*.

Voilà pour les terrains crétaces supérieurs. Dans leur classification on doit avoir plus particulièrement égard au bassin anglo-

parisien où ils sont surtout bien développés.

Quant aux terrains crétacés inférieurs, notre bassin méditerranéen en offre les plus beaux types; il est donc juste de le prendre surtout en considération pour la fixation des étages.

<sup>\*</sup> L'étage danien de Mr d'Orbigny ne comprend que le calc. pisolitique et la craie de Danemarck. Mæstricht et Valogne sont pour lui partie du sénonien.

Vous savez que dans mes études géologiques sur la Perte du Rhône 'j'ai reconnu entre l'aptien proprement dit et l'urgonien un terrain particulier que j'ai désigué provisoirement sous le nom d'aptien inférieur. Des uis lors un voyage géologique dans le département de la Haute Marne, m'a mis à même de comparer les terrains crétacés inférieurs du bassin de la Seine avec ceux du bassin méditerranéen, et j'ai retrouvé dans une couche immédiatement inférieure à l'aptien (la couche rouge de Mr Cornuel) une faune tout-à-fait semblable à celle que j'avais signalée à la Perte du Rhône. La condition que j'avais jugée nécessaire (Perte du Rhône, p. 20) pour constituer definitivement ces couches en étage distinct, étant ainsi remplie, c'est-à-dire une extension géographique suffisante lui étant trouvée, je l'appellerai désormais étage rhodanien, nom que j'avais proposé dans la prévision de ce cas (Perte du Rhône, p. 67).

Dans le bassin méditerranéen ces deux étages aptien et rhodanien se lient intimément au gault et peuvent être réunis avec lui en un groupe, équivalent à celui de la craie blanche, par exemple. C'est déjà ainsi que je l'avais considéré dans ma note Sur la géologie des Alpes vaudoises , où je désignais le gault, l'aptien et le rhodanien sous les noms de gault supérieur, gault moyen et gault

inférieur.

D'un autre côté M<sup>r</sup> Desor, dans une communication récente à la Société géologique de France, a proposé le nom de Vallenginien pour l'étage que j'avais appelé néocomien inférieur, en suivant les

dénominations employées par Mr Campiche.

Il résulte de ces données des modifications importantes dans la classification des terrains crétacés. J'ai cherché à en rendre compte dans le tableau suivant, qui me paraît représenter assez bien l'échelle de ces terrains telle qu'elle peut être établie dans l'état actuel de la science. Il faut seulement observer que la ligne de séparation la plus importante se trouve entre le gault et le cénomanien, et que le groupement des étages n'a rien d'absolu, mais peut varier suivant les bassins.

En regard des étages, j'ai mis quelques exemples de localités, en ayant surtout égard à celles qui intéressent notre pays.

<sup>\*</sup> Mém. Soc. helv. sc. nat. XIV, 1854, et Bull. Soc. géol. de France,  $2^{me}$  sér. p. 114, 1854.

GROUPE NÉOCOMIEN.	GROUPE du GAULT.	GROUPE de la craie chloritée.	GROUPE DE LA CRAIE BLANCHE.
Calcaire à Caprotines  Marne d'Hauterive  Calcaire jaune inférieur	Gault	Craie micacée ou craie tufau . Craie de Rouen et grès vert du Mans 2	Craie supérieure
Urgonien Néocomien Vallenginien	Albien Aptien Rhodanien	Turonien Cénomanien	Danien Sénonien 1
Orgon, — Perte du Rhône, Maurmont, Ste Croix, Bosle, la Cordaz, le Perriblanc. Vassy, — Hauterive, Ste Croix, Chamblon, Salève, Paneyrossaz. Métabief, Ste Croix, Vallengin, Chamblon.	Folkstone, Wissaut, Epothemont, — Perte du Rhône, Bossetan, l'Ecouellaz. Bailly (près Vassy), S' Dizier, Gurgy, Apt, — Perte du Rhône, Ste Croix, le Perriblanc. Minières de Bailly (près Vassy), — Perte du Rhône, la Presta, Ste Croix, la Cordaz, le Perriblanc.	Saumur, Montrichard, Rochecorbon, Uchaux. Rouen, le Hâvre, le Mans, — S <sup>te</sup> Croix, Louaillon, Oye près Pontarlier.	Mæstricht, Valogne, Meudon (calc. pisolitique). Meudon, Sens, — Entremont, Scewen. Tours, Villedieu, Royan, Saintes.

blanche, sauf le calcaire pisolitique. 1 Je restreins ici la signification du mot sénonien. Pour Mr d'Orbigny, le sénonien comprend tout le groupe de la craie

prenant la craie de Rouen et les grès du Mans. d'aucune autre faune, j'adopte provisoirement l'étage cénomanien de Mr d'Orbigny, tel qu'il a établi par cet auteur, en y comde ces derniers s'est effectué antérieurement à celui des couches à Turrilites costatus, et que ces couches forment deux séries bassin méditerranéen, la craie chloritée de Rouen avec Turr. costatus Lk, repose directement sur le gault, sans intercalation par moi-même dans des coupes incontestables, et qu'au contraire dans tout l'est du bassin de la Seine, aussi bien que dans le M<sup>r</sup> d'Orbigny, qui synchronise la craie chloritée de Rouen et les grès verts du Mans. M<sup>r</sup> Hebert croit au contraire que le dépôt bien distinctes. Il semblerait donc qu'on puisse les diviser en deux étages, mais comme je n'ai pas encore pu constater le fait 2 Dans une communication faite à la Société géologique, dans sa séance du 19 juin 1854, Mr Hebert a combattu l'opinion de